

DEPISTAGE CANNABIS

Par Profil supprimé Postée le 22/08/2012 11:16

Bonjour,

J'ai vu plusieurs fois des questions similaires concernant le dépistage du cannabis. Il est vrai que des traces de thc sont visibles longtemps après dans les urines, le sang et les cheveux. En revanche, si la questions du dépistage porte surtout sur les test salivaire lorsque l'on est conducteur, je ne tenais à apporté une petite précision qui me semble pourtant avoir toute son importance. En effet, lors de ce type de depistage, uniquement le THC ACTIF est pris en compte. En clair, votre corps porte certes des traces de THC pendant 2, 3 mois mais cette molleculle n'est pas active pendant toute la période où elle est présente dans votre organisme. Ainsi, si vous n'êtes pas un fumeur régulier et que vous fumez un joint à une soirée, ne pensez pas que vous serez dans l'illégalité durant 2 à 3 mois au volant, car ce n'est pas le cas!

Voilà un petite précision que je souhaitais apporté aux réponses données.

Mise en ligne le 23/08/2012

Bonjour,

Nous approfondissons également votre remarque.

Un dépistage salivaire au cannabis peut s'avérer positif jusqu'à 48h après la dernière consommation, que l'on soit fumeur régulier ou occasionnel. Ce que vous nommez certainement « THC Actif ». Ce délai varie en fonction de la quantité de cannabis fumé, de sa concentration en THC et de votre métabolisme.

De la même manière, un dépistage sanguin reste positif jusqu'à 24h après la consommation de cannabis.

Enfin, un dépistage urinaire détectera la présence de THC jusqu'à 5 jours pour un fumeur occasionnel et jusqu'à 70 jours pour un fumeur régulier.

Cordialement.
